



FICHE DE RENSEIGNEMENT

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TEL 1 : \_\_\_\_\_

TEL 2 : \_\_\_\_\_

TEL 3 : \_\_\_\_\_

ADRESSE E-MAIL : \_\_\_\_\_

N° DE PERMIS DE CONDUIRE : \_\_\_\_\_



## HORAIRES ET LIEUX DES ENTRAINEMENTS :

### SECTION JEUNES :

- *7-12 ans* et pratique loisir: mercredi de 13h50 à 16h10,
  - Semaine 1 /4 : natation et course à pieds ; accueil sur le grand parking donnant accès au RCA (après la piscine Vallerey et après la piste d'athlétisme), rue Alexandre Dumas.
  - Semaine 2/4 : natation et course à pieds ; accueil sur le grand parking donnant accès au RCA.
  - Semaine 3/4 : natation et course à pieds ; accueil sur le grand parking donnant accès au RCA.
  - Semaine 4/4 : Vélo ; accueil au parc du Grand Marais, au niveau du préau, à proximité du terrain de football.
- *12-18 ans* :
  - Lundi de 19h00 à 20h30 : course à pieds, pratique sur piste ; stade Urbain Wallet.
  - Lundi de 20h45 à 22h00 : natation à la piscine Georges Vallerey ;
  - Mercredi de 13h50 à 16h10 : participation à la séance des 7-12 ans ; participation à l'encadrement ; pratique loisir. Mêmes horaires et mêmes lieux de RDV.
  - Jeudi de 19h00 à 20h00 : course à pieds, footing au départ de la piscine Georges Vallerey.
  - Jeudi de 20h30 à 22h00 : natation à la piscine Georges Vallerey.
  - Samedi de 10h00 à 12h00 : école de cyclisme (vélo de route), accueil au parc du Grand Marais, au niveau du préau, à proximité du terrain de football.

### SECTION ADULTES :

- *Lundi de 19h00 à 20h30* : course à pieds, pratique sur piste ; stade Urbain Wallet.

- *Lundi de 20h45 à 22h00* : natation à la piscine Georges Vallerey ;
- *Jeudi de 19h00 à 20h00* : course à pieds, footing au départ de la piscine Georges Vallerey.
- *Jeudi de 20h30 à 22h00* : natation à la piscine Georges Vallerey.
- *Vendredi à partir de 19h00* : accès à la base nautique de Saint Sauveur ; natation en eau libre ou course à pieds.
- *Dimanche à partir de 9h00 (ou 9h30 en horaires d'hivers)* : sortie vélo au départ de la piscine Georges Vallerey.



## CONDITIONS D'ACCES A LA BASE NAUTIQUE DE SAINT SAUVEUR LE VENDREDI AUX LICENCIES D'AMIENS TRIATHLON

L'accès à la base nautique de Saint-Sauveur le vendredi, à partir de 19h00, permet aux licenciés d'Amiens Triathlon la pratique, suivant les conditions climatiques et température de l'eau, soit de :

- La natation en eau libre ; ou
- La course à pieds.

Amiens Triathlon ne peut pas assurer les obligations en termes de sécurité pour organiser une séance d'entraînement lors de ce créneau horaire.

Amiens Triathlon se dégage de toute responsabilité par rapport aux pratiques effectuées pendant ce créneau horaire.

La pratique des disciplines citées s'effectuera donc sous votre responsabilité personnelle.

Un paddle ou canoë sera mis à disposition sur le site. A tour de rôle, une personne devra se servir de ce matériel pour effectuer une surveillance lors de la pratique de la natation en eau libre.

Nom et prénom :

Date :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :





## ECOLE DE TRIATHLON :

Les séances d'entraînement sont préparées par Mr Julien Allart, en sa qualité d'entraîneur général du club, et de titulaire du brevet d'état fédéral de haut rang.

Les personnes encadrant les séances d'entraînement sont Mr Julien Allart, Mr Julien Lobbé, Mr Flavien Dubois, Mr Sylvain Vignolles, Mr Frédéric Krociel, Mr Jean-François Arthaud. D'autres bénévoles peuvent se greffer dans l'encadrement en soutien de ces derniers.

Qualifications fédérales des encadrants :

-Mr Julien Allart : titulaire de brevet fédéral FFTRI niveau BF4,

- Mr Julien Lobbé et Mr Flavien Dubois : titulaires du brevet fédéral FFTRI niveau BF5.

Les enfants licenciés sont sous la responsabilité d'Amiens Triathlon, exclusivement durant les créneaux d'entraînement, soit :

- le mercredi, de 13h50 à 16h10 ;
- le lundi de 19h00 à 20h30 ; puis 20h45 à 22h00 ;
- le jeudi de 19h00 à 20h00 ; et 20h30 à 22h00 ;
- le samedi de 10h00 à 12h00.

La participation à une séance d'entraînement doit s'effectuer dans son intégralité. Amiens triathlon de donnera pas accès à une séance d'entraînement, si celle-ci ne peut être suivie du début à la fin.

Pour avoir accès aux créneaux d'entraînement, chaque enfant doit être à jour de sa licence pour l'année en cours. Dans le cas contraire, l'accès à la séance lui sera refusé.

Les licenciés s'engagent à avoir un matériel adéquat lors des entrainements, notamment :

- Chaussures de sport adaptées à la pratique de la course à pieds (type running ou trail),

- Un vélo doit en état de marche, de taille adaptée, et vérifié avant chaque séance ; de type VTT pour les séances du mercredi, et vélo de route pour les séances du samedi. Il faut prévoir le matériel basique de réparation (minutes, chambre à air de rechange, pompe...).

Dans le but de promouvoir l'école de triathlon d'Amiens, chaque enfant licencié s'engage à participer à un « class tri » ; une épreuve labellisée FFRI et le Triathlon d'Amiens.

Amiens Triathlon a pour objectif de labéliser son école de triathlon, auprès de la FFTRI, et d'organiser son « class tri ».

Nom et prénom :

Date :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :



## SECTION ADULTE

Afin de promouvoir l'organisation du TRIATHLON D'AMIENS, Amiens Triathlon demande à chaque licencié de s'engager à être bénévole le jour de l'épreuve.

Je soussigné \_\_\_\_\_ ,  
numéro de permis de conduire n° \_\_\_\_\_ ,  
m'engage à être bénévole pour aider à l'organisation, le jour de l'épreuve du Triathlon d'Amiens.

Le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_\_ .

Signature :